



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
11 septembre 2023
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixante-quatorzième réunion directive

Genève, 20-23 novembre 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Interdépendance et stratégies de développement à l'heure de la mondialisation.
3. L'investissement au service du développement : investir dans l'énergie durable pour tous.
4. Le développement économique en Afrique : Les chaînes d'approvisionnement mondiales à forte intensité technologique – Le potentiel de l'Afrique.
5. Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés.
6. Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien.
7. Rapport du Groupe de travail du plan-programme et de l'exécution du programme.
8. Ordre du jour provisoire de la soixante-quinzième réunion directive du Conseil du commerce et du développement.
9. Questions diverses.
10. Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa soixante-quatorzième réunion directive.



II. Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour

1. L'ordre du jour provisoire de la soixante-quatorzième réunion directive du Conseil du commerce et du développement a été approuvé le 28 juin 2023 à la soixante-dixième session du Conseil. Il est reproduit à la section I ci-dessus.

Point 2

Interdépendance et stratégies de développement à l'heure de la mondialisation

2. Les débats que le Conseil du commerce et du développement tiendra au titre de ce point de l'ordre du jour seront l'occasion d'examiner l'édition 2023 du *Rapport sur le commerce et le développement* consacrée à la croissance, à la dette et au climat, l'accent étant mis sur le réalignement de l'architecture financière internationale (*Growth, Debt and Climate: Realigning the Global Financial Architecture*).

3. Dans l'édition 2023 du *Rapport sur le commerce et le développement*, la CNUCED revient sur les principales tendances observées au niveau macroéconomique dans le monde, qui suscitent des préoccupations des plus urgentes dans les pays en développement et pourraient contribuer à accentuer l'instabilité du système. Les crises récentes et persistantes, notamment celles qui découlent de tensions provoquées par les politiques publiques, montrent que les solutions multilatérales aux problèmes de développement dépendent nécessairement du bon fonctionnement du système financier mondial. Dans son rapport, la CNUCED revient notamment sur les propositions plus anciennes de réforme de l'architecture financière internationale et examine la possibilité d'entreprendre des réformes systémiques de l'architecture mondiale de la dette, de trouver des solutions réglementaires à l'instabilité régnant sur les marchés des produits de base et de prendre des mesures visant à augmenter les ressources financières afin de concilier le développement et la croissance avec les enjeux liés à la crise climatique.

Documentation

UNCTAD/TDR/2023 et Aperçu général *Trade and Development Report 2023: Growth, Debt and Climate: Realigning the Global Financial Architecture*

Point 3

L'investissement au service du développement : investir dans l'énergie durable pour tous

4. À mi-parcours de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le déficit d'investissement qu'accusent les pays en développement dans tous les secteurs concernés par les objectifs de développement durable est passé de 2 500 milliards de dollars par an en 2015 à plus de 4 000 milliards de dollars aujourd'hui. Dans le domaine de la transition énergétique, ce déficit se chiffre à 2 200 milliards de dollars par an. Les investissements dans les énergies renouvelables ont certes pratiquement triplé depuis 2015, mais ils profitent surtout aux pays développés, leur croissance dans les pays en développement n'excédant que marginalement celle du produit intérieur brut. Ils ont en outre augmenté moins vite en 2022. Par ailleurs, si les investisseurs misent beaucoup sur les énergies renouvelables, d'autres types d'investissement, pourtant nécessaires à la transition énergétique, sont délaissés, alors même que les besoins en investissements dans les réseaux électriques, le stockage et l'efficacité énergétique dépassent largement ceux qui concernent la production d'énergie renouvelable.

5. Le défi à relever est d'une ampleur colossale, tout comme l'est l'éventail des mesures à prendre pour stimuler les investissements dans l'énergie durable dans les pays en développement. La lutte contre les changements climatiques aura des effets notables au niveau national pour les responsables de l'élaboration des politiques d'investissement et les institutions de promotion de l'investissement, qui devront adapter leur panoplie habituelle de mesures. Dans l'édition 2023 du *Rapport sur l'investissement dans le monde* consacrée à l'investissement dans l'énergie durable pour tous (*World Investment Report 2023: Investing in Sustainable Energy for All*), la CNUCED recense les obstacles à l'investissement international qui risquent de ralentir la transition et formule des recommandations concrètes. Elle propose de conclure un pacte énonçant les actions prioritaires à mener, de la mise en place de mécanismes de financement à l'adoption de politiques d'investissement, afin que tout un chacun puisse avoir accès à une énergie durable. Pour ce qui est du financement, la CNUCED préconise une stratégie de réduction du risque que représentent les investissements relatifs à la transition énergétique dans les pays en développement : cette stratégie pourrait prendre la forme de prêts, de garanties, d'instruments d'assurance et de participations au capital social, qui relèveraient à la fois du secteur public (au moyen de partenariats public-privé et de financement mixte) et des banques multilatérales de développement. Elle prône également l'allègement immédiat de la dette afin que les pays en développement bénéficient d'une marge de manœuvre budgétaire plus importante leur permettant de réaliser les investissements nécessaires dans la transition vers une énergie propre.

6. Les analyses, conclusions et recommandations qui figurent dans l'édition 2023 du *Rapport sur l'investissement dans le monde* seront présentées à la réunion. L'accent sera mis sur le pacte proposé par la CNUCED pour une action mondiale en faveur de l'investissement dans l'énergie durable pour tous. Après la présentation du rapport, d'éminents intervenants exposeront leur point de vue sur le sujet, après quoi un débat ouvert aura lieu.

7. En outre, la réunion sera l'occasion pour le secrétariat de rendre compte de l'issue du Forum mondial de l'investissement de la CNUCED (16-20 octobre 2023, Abou Dhabi), en particulier en ce qui concerne le volet relatif au financement et aux investissements destinés à l'action climatique et la contribution potentielle aux négociations qui se tiendront à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Elle sera également l'occasion de rendre compte des dernières tendances et de l'évolution des politiques en matière d'investissement étranger direct.

Documentation

UNCTAD/WIR/2023 et Vue d'ensemble *World Investment Report 2023: Investing in Sustainable Energy for All*

Point 4

Le développement économique en Afrique : Les chaînes d'approvisionnement mondiales à forte intensité technologique – Le potentiel de l'Afrique

8. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil examinera l'édition 2023 du *Rapport sur le développement économique en Afrique*, intitulé « Les chaînes d'approvisionnement mondiales à forte intensité technologique : le potentiel de l'Afrique ». L'Afrique est l'une des régions les moins diversifiées du monde. Les produits de base représentent plus de 60 % des exportations totales de marchandises dans 45 des 54 pays africains, ce qui les rend très vulnérables aux chocs induits par l'évolution des prix mondiaux et fragilise les perspectives de croissance et de développement inclusifs du continent. Il ressort du rapport que le peu de cas fait au rôle que peuvent jouer les services à forte intensité de connaissances, tels que les services liés aux technologies de l'information et de la communication et les services financiers, dans la transformation est l'une des raisons pour lesquelles la diversification des exportations demeure problématique. La CNUCED y explique que la levée des obstacles au commerce des services dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine contribuera grandement à accroître la diversité et la complexité des produits africains. Elle préconise l'adoption de politiques qui favorisent l'accès de toutes les entreprises, y compris

les petites et les moyennes, à des technologies de financement novatrices, si l'on veut que les stratégies de diversification portent leurs fruits en Afrique. Les services à forte intensité de connaissances seront un moyen d'accroître la productivité et la compétitivité du secteur privé et contribueront grandement à une diversification et à une croissance à plus forte valeur ajoutée dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Documentation

UNCTAD/ALDC/AFRICA/2023	<i>Economic Development in Africa Report 2023: The Potential of Africa to Capture Technology-Intensive Global Supply Chains</i>
UNCTAD/ALDC/AFRICA/2023 (Overview)	Le développement économique en Afrique : Les chaînes d'approvisionnement mondiales à forte intensité technologique – Le potentiel de l'Afrique Aperçu général

Point 5

Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés

9. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil examinera le rapport sur les activités menées par la CNUCED entre le deuxième trimestre de 2022 et le premier trimestre de 2023, à l'appui de la mise en œuvre du Programme d'action de Doha pour les pays les moins avancés, qui subissent à la fois les effets de plus en plus graves des changements climatiques, le ralentissement de l'activité économique mondiale, l'augmentation des coûts des produits alimentaires et de l'énergie, et le durcissement des conditions de financement international (« polycrise »). On trouvera dans le rapport une liste non exhaustive d'exemples qui montrent les résultats des activités de la CNUCED en faveur des pays les moins avancés. Le rapport est organisé en chapitres qui correspondent aux trois grands domaines d'action de la CNUCED, à savoir la recherche et l'analyse, la formation de consensus et la coopération technique. En outre, il présente les enseignements tirés de l'expérience et contient des recommandations sur la voie à suivre.

Documentation

TD/B/EX(74)/3	Activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés
---------------	---

Point 6

Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien

10. Comme les années précédentes, la CNUCED examine dans son rapport sur l'assistance au peuple palestinien l'évolution récente de la situation économique du Territoire palestinien occupé et les grandes questions qui s'y posent. Elle met en lumière les tendances en matière de croissance économique, la lente reprise après le choc provoqué par la maladie à coronavirus (COVID-19), la faiblesse du marché du travail, la profonde crise budgétaire, la dépendance à l'égard de l'économie de la Puissance occupante et l'expansion des colonies israéliennes dans le Territoire palestinien occupé. Elle y expose en détail les difficultés socioéconomiques rencontrées dans la bande de Gaza après plus de quinze ans de restrictions, de bouclages et d'opérations militaires récurrentes.

11. Le rapport fournit au Conseil du commerce et du développement des informations à jour sur les activités de coopération technique que la CNUCED a menées récemment dans le Territoire palestinien occupé, ainsi que sur les difficultés rencontrées par le secrétariat pour les renforcer.

Documentation

TD/B/EX(74)/2

Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien : Évolution de l'économie du Territoire palestinien occupé

Point 7**Rapport du Groupe de travail du plan-programme et de l'exécution du programme**

12. Le Conseil sera saisi, pour examen, du rapport du Groupe de travail sur sa quatre-vingt-sixième session.

Documentation

TD/B/WP/326

Rapport du Groupe de travail du plan-programme et de l'exécution du programme sur sa quatre-vingt-sixième session

Point 8**Ordre du jour provisoire de la soixante-quinzième réunion directive du Conseil du commerce et du développement**

13. Le Conseil sera invité à examiner et à approuver le projet d'ordre du jour provisoire de sa soixante-quinzième réunion directive.

Documentation présentée au cours de la réunion

Point 9**Questions diverses****Point 10****Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa soixante-quatorzième réunion directive**
